

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'immeuble sis 152, route de Luxembourg à Bofferdange se caractérise comme suit :

La maison d'habitation est implantée de manière isolée le long de la route nationale N7 qui traverse depuis des siècles les localités de la vallée de l'Alzette pour les relier à Luxembourg Ville (GEN / TYP). La parcelle se trouve au bord du parc de l'ancien château de Bofferdange. L'immeuble appartenait à l'Établissement d'Assurances contre la Vieillesse et l'Invalidité et à divers propriétaires privés. Depuis 1998 il est propriété de l'Etat et affecté à l'établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées » (SERVIOR), dont les bâtiments s'étendent dans le parc derrière la maison. Pendant longtemps l'immeuble faisait aussi fonction de maison de vicaire, puisque l'ancienne chapelle se trouvait tout proche, au carrefour avec la rue du moulin, et la nouvelle église a été construite en vers 1888 en face de la maison¹ (SOC).

La maison a été érigée vers le milieu du XIX^e siècle dans un style néo-classique² (AUT / PDR). Un bâtiment qui était implanté en parallèle derrière la maison a été démoli lors de la seconde moitié du XX^e siècle (il s'agissait probablement d'une annexe agricole)³. La façade principale, donnant sur la route de Luxembourg, s'élève sur deux niveaux érigés sur un niveau de cave. Elle se divise de manière symétrique en cinq travées d'ouvertures, dont la travée centrale comprend l'entrée. Les baies présentent des encadrements en pierre de taille, simples et sans décorations. Seul l'encadrement de l'entrée est mis en évidence par des moulures et un entablement qui la surmonte. La corniche moulurée est également en pierre. La toiture qui couvre la maison est en bâtière (AUT / PDR). Les autres façades présentent des encadrements identiques à ceux de la façade principale, à savoir simples et en pierre de taille. Le pignon droit est percé par deux baies au premier niveau et une petite ouverture aux combles. La façade postérieure se divise en trois travées, dont celle du milieu est en ressort et comprend une partie de la cage d'escalier. Il est probable que cette partie résulte d'une phase de transformation lorsqu'un nouvel escalier a été mis en place. Le garage qui se trouve accolé au niveau de la cave a été érigé ultérieurement. Le pignon gauche présente une porte-fenêtre au premier niveau qui donne accès à une petite terrasse, une fenêtre au premier étage et une petite ouverture aux combles. Vers la rue un mur en pierre délimite la parcelle. Un accès est garanti par un portail en ferronnerie situé à droite de la maison.

A l'intérieur, la maison garde ses structures bâties historiques, dont la cave voûtée et la charpente. Quant aux éléments des finitions, tels que des portes avec chambranles en bois, un escalier en bois

¹ Boufer Kapell : Place Jos Keup, Lorentzweiler Kulturkommissioun, 1993, p. 7.

² Sur le premier plan cadastral de 1824 (version des Archives nationales de Luxembourg) l'immeuble n'est pas encore visible, mais sur la case croquis de l'Administration du cadastre et de la topographie n°481 de 1864 l'immeuble est en place.

³ Suivant les anciennes cartes topographiques et les anciennes images aériennes de l'Administration du cadastre et de la topographie.

ou des revêtements des sols, ils datent aussi bien de l'époque de construction que d'une phase de transformation de la première moitié du XX^e siècle (AUT / EVO).

En général, la maison se distingue par la sobriété, la symétrie et l'harmonie des proportions, ceci aussi bien pour le volume que pour les divers éléments de la composition à l'extérieur et à l'intérieur. Il s'agit d'un bâtiment tout à fait caractéristique de l'architecture du XIX^e siècle. Ensemble avec l'église et la maison implantées en face, l'immeuble marque l'espace-rue et fait partie du patrimoine bâti de Bofferdange. Connu sous le nom de « Paschtoueschhaus », il est aussi un témoin de l'histoire sociale de la localité. Ainsi, l'immeuble présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC) et évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COSIMO émet avec 10 voix pour et 1 abstention un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 152, route de Luxembourg à Bofferdange (no cadastral 1120/1209). 1 membre s'exprime en faveur d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments nationaux.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Jean Leyder, Claude Schuman, Sala Makumbundu, Paul Eilenbecker.

Luxembourg, le 14 avril 2021